

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2010 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.600.450, un actif net de D : 9.564.017 et un bénéfice de la période de D : 67.570.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Mars 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période, 34,61% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2011
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	5 770 492,778	5 618 246,653	5 998 773,832
Obligations et valeurs assimilées		5 352 738,897	5 267 831,041	5 556 104,361
Tires des Organismes de Placement Collectif		417 753,881	350 415,612	442 669,471
Placements monétaires et disponibilités		3 809 698,387	1 689 608,866	2 934 039,133
Placements monétaires	5	3 380 734,088	1 203 002,705	2 503 129,280
Disponibilités		428 964,299	486 606,161	430 909,853
Créances d'exploitation	8	20 358,810	54 185,733	170 821,676
TOTAL ACTIF		9 600 549,975	7 362 041,252	9 103 634,641
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	9	29 804,016	23 361,131	14 119,746
Autres créditeurs divers	10	6 728,736	5 675,182	5 939,901
TOTAL PASSIF		36 532,752	29 036,313	20 059,647
ACTIF NET				
Capital	13	9 182 757,941	7 030 646,923	8 785 552,070
Sommes distribuables				

Sommes distribuables de l'exercice clos	311 459,072	240 153,881	369,858
Sommes distribuables de la période	69 800,210	62 204,135	297 653,066
ACTIF NET	9 564 017,223	7 333 004,939	9 083 574,994
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	9 600 549,975	7 362 041,252	9 103 634,641

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2011	Période du 01/01 au 31/03/2010	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	6	66 292,546	59 390,957	249 647,398
Revenus des obligations et valeurs assimilées		62 515,756	53 465,957	232 105,912
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		3 776,790	5 925,000	17 541,486
Revenus des placements monétaires	7	21 018,145	15 636,710	54 311,004
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		87 310,691	75 027,667	303 958,402
Charges de gestion des placements	11	(18 452,082)	(14 045,781)	(60 634,360)
REVENU NET DES PLACEMENTS		68 858,609	60 981,886	243 324,042
Autres charges	12	(2 267,827)	(2 076,954)	(7 887,811)
RESULTAT D'EXPLOITATION		66 590,782	58 904,932	235 436,231
Régularisation du résultat d'exploitation		3 209,428	3 299,203	62 216,835
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		69 800,210	62 204,135	297 653,066
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(3 209,428)	(3 299,203)	(62 216,835)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 968,794)	(3 952,936)	1 787,831
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		3 947,816	2 553,536	2 404,927
Frais de négociation		-	-	0,000
RESULTAT DE LA PERIODE		67 569,804	57 505,532	239 628,989

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2011	Période du 01/01 au 31/03/2010	Année 2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	67 569,804	57 505,532	239 628,989
Résultat d'exploitation	66 590,782	58 904,932	235 436,231
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 968,794)	(3 952,936)	1 787,831
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 947,816	2 553,536	2 404,927
Frais de négociation de titres	-	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(319 884,375)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	412 872,425	597 068,883	2 485 399,856
Souscriptions			
- Capital	2 914 580,388	4 706 469,429	18 522 257,268
- Régularisation des sommes non distribuables	959,842	970,280	1 459,773
- Régularisation des sommes distribuables	110 583,605	182 660,962	736 878,936
Rachats			
- Capital	(2 518 506,975)	(4 132 561,320)	(16 199 233,540)
- Régularisation des sommes non distribuables	(806,406)	(709,161)	(1 001,284)
- Régularisation des sommes distribuables	(93 938,029)	(159 761,307)	(574 961,297)
VARIATION DE L'ACTIF NET	480 442,229	654 574,415	2 405 144,470
ACTIF NET			
En début de période	9 083 574,994	6 678 430,524	6 678 430,524
En fin de période	9 564 017,223	7 333 004,939	9 083 574,994
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	87 196	64 128	64 128
En fin de période	91 127	69 827	87 196
VALEUR LIQUIDATIVE	104,953	105,017	104,174
TAUX DE RENDEMENT	0,75%	0,84%	3,33%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2011**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011, à D : 5.770.492,778 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/03/2011	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		5 248 573,950	5 352 738,897	55,97%
<u>Obligations</u>		4 924 573,950	5 014 638,483	52,43%
Obligations AIL 2008 au taux de 6,5%	5000	300 000,000	307 821,370	3,22%
Obligations AIL 2010/1 au taux de 5,25%	500	50 000,000	52 059,726	0,54%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5000	500 000,000	517 030,137	5,41%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de 5,5%	2450	245 000,000	246 949,260	2,58%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de TMM+1%	2000	200 000,000	201 601,648	2,11%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1000	93 330,000	93 701,112	0,98%
Obligations CIL 2008/1 au taux de 6,5%	1000	60 000,000	61 837,808	0,65%
Obligations CIL 2009/1 au taux de 5,5%	3500	279 999,950	288 607,129	3,02%
Obligations CIL 2009/3 au taux de 5,25%	1500	120 000,000	120 856,110	1,26%
Obligations CIL 2009/3 au taux de TMM+0,75%	1500	120 000,000	120 862,021	1,26%
Obligations TLG 2008/2 au taux de 6,5%	3000	180 000,000	183 205,476	1,92%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4700	411 250,000	413 710,956	4,33%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1500	139 995,000	140 140,948	1,47%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1500	135 000,000	135 131,518	1,41%
Obligations TL 2009/1 au taux de 6,5%	1500	90 000,000	90 383,607	0,95%
Obligations TL 2009/2 au taux de 5,125%	1500	120 000,000	120 040,328	1,26%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3000	279 999,000	286 047,927	2,99%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3000	270 000,000	278 015,671	2,91%
Obligations H.L 2009/1 au taux variable de TMM+1,5%	5000	400 000,000	412 542,170	4,31%
Obligations H.L 2009/2 au taux de 5,5%	1000	80 000,000	81 813,041	0,86%
Obligations H.L 2010/1 au taux de 5,25%	1500	150 000,000	154 953,699	1,62%

Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2000	200 000,000	202 128,552	2,11%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3000	300 000,000	303 312,500	3,17%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	2000	200 000,000	201 885,769	2,11%
Bons du trésor assimilables		324 000,000	338 100,414	3,54%
BTA 05-2022-6,9%	300	324 000,000	338 100,414	3,54%
Titres des Organismes de Placement Collectif		417 472,652	417 753,881	4,37%
Actions SICAV				
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	733,572	0,01%
AMEN PREMIERE	1005	104 227,369	102 151,215	1,07%
TUNISIE SICAV	2309	312 522,156	314 869,094	3,29%
Total		5 666 046,602	5 770 492,778	60,34%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011 à D : 3.380.734,088 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/03/2011</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		2 870 739,325	2 881 148,610	30,12%
AMEN BANK		2 870 739,325	2 881 148,610	30,12%
Certificat de dépôt	500 000	499 539,420	499 585,478	5,22%
AMEN BANK au 10/04/2011 (au taux de 4,15%)	500 000	499 539,420	499 585,478	5,22%
Total général		3 370 278,745	3 380 734,088	35,35%

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 66.292,546 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011, contre D : 59.390,957 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	58 432,468	53 465,957
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	4 083,288	-
Dividendes		
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>		
- des titres OPCVM	3 776,790	5 925,000
TOTAL	66 292,546	59 390,957

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 21.018,145, contre D : 15.636,710 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2010 et représente le montant des intérêts courus sur les dépôts, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Intérêts des billets de trésorerie	8 856,544	14 096,229
Intérêts des dépôts à vue	5 335,703	1 144,207

Intérêts des certificats de dépôt	6 825,898	396,274
TOTAL	21 018,145	15 636,710

Note 8 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 31 Mars 2011 un solde de D : 20.358,810, contre D : 54.185,733 à la même date de l'exercice précédent et englobe exclusivement le solde des souscriptions et des rachats des journées du 30 et 31 Mars 2011.

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2011 à D : 29.804,016 contre D : 23.361,131 au 31.03.2010 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Smart Asset Management	10 273,877	8 676,396
Maxula Bourse	15 410,815	13 014,594
Rémunération du dépositaire	4 119,324	1 670,141
Total	<u>29 804,016</u>	<u>23 361,131</u>

Note 10 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2011 à D : 6.728,736 contre D : 5.675,182 au 31.03.2010, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Redevance du CMF	809,550	611,245
Retenue à la source sur commissions	4 762,935	3 961,302
Autres	1 156,251	1 102,635
Total	<u>6 728,736</u>	<u>5 675,182</u>

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 18.452,082 contre D : 14.045,781 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Commission de gestion	6 346,570	4 815,696
Commission de distribution	9 519,854	7 223,545
Commission de dépôt	2 585,658	2 006,540
Total	<u>18 452,082</u>	<u>14 045,781</u>

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 2.267,827 contre D : 2.076,954 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Redevance du CMF	2 241,027	1 700,462
Commissions bancaires	26,800	157,918
Autres	-	218,574
Total	<u>2 267,827</u>	<u>2 076,954</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 31 Mars 2011, se détaillent comme suit :

<u>Capital au 31-12-2010</u>		
Montant		8 785 552,070
Nombre de titres		87 196
Nombre d'actionnaires		184
<u>Souscriptions réalisées</u>		
Montant		2 914 580,388
Nombre de titres émis		28 927
Nombre d'actionnaires nouveaux		97
<u>Rachats effectués</u>		
Montant		(2 518 506,975)
Nombre de titres rachetés		(24 996)
Nombre d'actionnaires sortants		(49)
<u>Autres mouvements</u>		
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		3 947,816
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 968,794)
Régularisation des sommes non distribuables		153,436
<u>Capital au 31-03-2011</u>		
Montant		9 182 757,941
Nombre de titres		91 127
Nombre d'actionnaires		232

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 21 Avril 2011 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 31 Mars 2011 qui font apparaître un actif net de 6.854.346 D pour un capital social de 6.529.000 D et une valeur liquidative égale à 104^d,983 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Mars 2011 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Mars 2011.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part des points suivants :

- Les actifs de la société employés en valeurs mobilières représentent 79,73 % de l'actif arrêté à la date du 31/03/2011. Cette proportion est en deçà du seuil minimum fixé à 80% par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités représentent au 31/03/2011, 20,27 % de l'actif de la société FINACorp Obligataire SICAV. Cette proportion est au dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001.
- La société FINACorp Obligataire SICAV emploie 10,04 % de son Actif Net en titres émis (Emprunts Obligataires) par l'ATL, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10 % fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

MANAGING PARTNER
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

*FINACorp Obligataire SICAV***BILAN**

LIBELLE	NOTE	Au 31/03/2011	Au 31/03/2010	Au 31/03/2011
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	5 485 447	4 651 369	5 692 183
a- Actions et valeurs assimilées		103 875	250 054	205 840
b- Obligations et valeurs assimilées		4 044 873	3 012 520	4 108 839
c- Emprunts d'état		1 336 698	1 388 795	1 377 504
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 394 585	1 319 344	1 540 472
a- Placements monétaires		999 747	0	1 189 533
b- Disponibilités		394 837	1 319 344	350 939
Créances d'exploitations	AC3	0	0	0
Autres actifs	AC4	0	-1	0
TOTAL ACTIFS		6 880 031	5 970 712	7 232 654
<u>PASSIFS</u>		25 685	22 533	27 290
Opérateurs créditeurs	PA1	17 976	15 809	17 489
Autres créditeurs divers	PA2	7 709	6 723	9 801
<u>ACTIF NET</u>		6 854 346	5 948 179	7 205 364
Capital	CP1	6 559 338	5 668 403	6 954 572
Sommes distribuables		295 008	279 776	250 792
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		236 512	231 548	6
b- Sommes distribuables de l'exercice		59 029	44 370	215 528
c- Régul.Résultat distribuables de la période		-534	3 858	35 258
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		6 880 031	5 970 712	7 232 654

*FINACorp Obligataire SICAV***ETAT DE RESULTAT**

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.11 au 31.03.11	Période du 01.01.10 au 31.03.10	Période du 01.01.10 au 31.12.10
Revenus du portefeuille-titres	PR1	59 319	47 007	240 099
a- Dividendes		0	0	30 340
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		45 965	33 135	153 505
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		13 354	13 872	56 254
Revenus des placements monétaires	PR2	13 536	8 739	27 006
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>72 856</u>	<u>55 746</u>	<u>267 105</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-10 896	-8 797	-40 335
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		61 960	46 949	226 770
Autres produits	PR 3	1	0	40
Autres charges	CH 2	-2 932	-2 579	-11 283
RESULTAT D'EXPLOITATION		59 029	44 370	215 528
Régularisation du résultat d'exploitation		-534	3 858	35 258
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		58 495	48 228	250 786
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		534	-3 858	-35 258
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		66	-187	1 651
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		710	2 402	-3 807
Frais de négociation		0	0	-14
RESULTAT NET DE LA PERIODE		59 805	46 585	213 358

*FINACorp Obligataire SICAV***VARIATION DE L'ACTIF NET**

LIBELLE	Période du 01.01.11 au 31.03.11	Période du 01.01.10 au 31.03.10	Période du 01.01.10 au 31.12.10
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>59 805</u>	<u>46 585</u>	<u>213 358</u>
a- Résultat d'exploitation	59 029	44 370	215 528
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	66	-187	1 651
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	710	2 402	-3 807
d- Frais de négociation de titres	0	0	-14
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>-237 274</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-410 824</u>	<u>672 765</u>	<u>2 000 452</u>
a- Souscriptions	3 307 932	2 924 499	20 140 523
- Capital	3 163 200	2 781 300	19 452 800
- Régularisation des sommes non distribuables	14 604	15 282	66 670
- Régularisation des sommes distribuables	130 128	127 918	621 052
b- Rachats	3 718 756	2 251 734	18 140 071
- Capital	3 557 400	2 142 200	17 526 900
- Régularisation des sommes non distribuables	16 414	11 729	59 363
- Régularisation des sommes distribuables	144 942	97 805	553 807
VARIATION DE L'ACTIF NET	-351 018	719 350	1 976 536
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>-351 018</u>	<u>719 350</u>	<u>1 976 536</u>
a- Début de période	7 205 364	5 228 828	5 228 828
b- Fin de période	6 854 346	5 948 179	7 205 364
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>	<u>-3 942</u>	<u>6 391</u>	<u>19 259</u>
a- Début de période	69 232	49 973	49 973
b- Fin de période	65 290	56 364	69 232
VALEUR LIQUIDATIVE	104,983	105,531	104,075
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,538%	3,481%	3,393%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/03/2011

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2011, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers trimestriels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

ACI : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2011 à 5 485 447 DT contre 4 651 369 DT à la même période une année auparavant et se détaille ainsi :

Libellé	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière	% Actif Net
BTA	1 280	1 333 582	1 336 698	19.50
BTA 5.25% MARS2016	1 080	1 122 782	1 125 392	16.42
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800	211 306	3.08
OBLIGATIONS		3 950 820	4 044 873	59.01
AB 2008	3 000	270 000	283 049	4.13
AB 2009 SUB	1 150	107 330	109 676	1.60
ALEAS 2009 SUB	3 000	300 000	302 387	4.41
ATL 2008/1	3 000	180 000	187 847	2.74
ATL 2009/2	1 000	100 000	102 163	1.49
ATL 2009/3	500	40 000	40 413	0.59
ATL 2010/1	2 500	250 000	256 760	3.75
ATL 2010/2	1 000	100 000	101 109	1.48
BTE 2010	3 500	350 000	358 796	5.23
CIL 2007/2	1 500	060 000	060 325	0.88
CIL 2009/3	2 000	160 000	161 141	2.35
CIL 2010/1	2 000	200 000	205 638	3.00
CIL 2010/2	1 000	100 000	101 755	1.48
HL 2008/1	3 000	180 000	188 820	2.75
HL 2009/1	1 600	128 000	131 823	1.92
HL 2010/1	1 600	160 000	165 284	2.41
STB 2010/1	3 000	279 990	280 283	4.09
TLS 2008/1	3 000	180 000	187 052	2.73
TLS 2009 SUB	1 600	128 000	130 980	1.91
TLS 2010/2	2 000	200 000	203 181	2.96
UIB 2009/1	2 500	237 500	245 357	3.58
UNIFACTOR 2008	3 500	140 000	140 359	2.05
UNIFACTOR 2010	1 000	100 000	100 675	1.47
OPCVM		103 809	103 875	1.52
GO SICAV	1 000	103 809	103 875	1.52
TOTAL			5 485 447	80.03

AC2 : Note sur les Placements monétaires et les disponibilités

Les placements monétaires ont atteint au 31/03/2011 un niveau de 999 747 DT, et sont détaillés comme suit :

Désignation	Date d'Acquisition	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/03/2011	% l'Actif Net
<u>Placements monétaires</u>				
PLC BTK 17.03.11 4,55%	17/03/2011	498 991	499 747	7,29 %
PLC BTK 22.03.11 4,55%	22/03/2011	499 495	500 000	7,29 %
TOTAL		998 486	999 747	14,58 %

Les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	31/03/2011	31/03/2010
Avoir en banque	391 728	1 304 745
Sommes à encaisser	805	5 919
Sommes à régler	-18	-18
Intérêt sur DAV	2 322	8 698
Total	394 837	1 319 344

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 59 319 DT pour la période allant du 01-01-2011 au 31-03-2011 contre 47 007 DT à la même période une année auparavant. Ces revenus se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01-01-2011	Période du 01-01-2010
	Au 31-03-2011	Au 31-03-2010
Dividendes des OPCVM	0	0
Revenu des Obligations et valeurs assimilées		
- Intérêt	45 965	33 135
Revenu des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier (BTA)		
- Intérêt	13 354	13 872
Total	59 319	47 007

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires ont atteint un total de 13 536 DT pour la période allant du 01-01-2011 au 31-03-2010 contre 8 739 DT pour le premier trimestre de l'année précédente. Ces revenus de détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01-01-2011	Période du 01-01-2010
	Au 31-03-2011	Au 31-03-2010
Intérêt sur placement monétaire	11 775	0
Intérêt sur le compte de dépôt	1 761	8 739
Total	13 536	8 739

Note sur les autres actifs et passifs :

Libellé	31-03-2011	31-03-2010
AC4 : Autres Actifs		
<i>R à S sur BTA</i>	0	1
PA1 : Opérateurs Créditeurs		
<i>Frais de gestionnaires</i>	10 023	7 924
<i>Frais de dépositaire</i>	7 953	7 885
Total	17 976	15 809
PA2 : Autres créditeurs Divers		
<i>Autres Opérateurs créditeurs</i>	7 135	6 219
<i>Autres Créditeurs (CMF)</i>	574	504
<i>R à S sur commission gestionnaire</i>	0	0
Total	7 709	6 723

Note sur les charges et autres produits de gestion :

Libellé	31/03/2011	31/03/2010
CH1 : Charges de gestion des placements		
<i>Rémunération du gestionnaire</i>	10 023	7 924
<i>Rémunération du dépositaire</i>	873	873
Total	10 896	8 797
CH2 : Autres Charges		
<i>Rémunération du CAC</i>	1 233	1 233
<i>Redevance CMF</i>	1 699	1 343
<i>Charges diverses</i>	0	3
Total	2 932	2 579
PR3 : Autres Produits		
<i>Autres Produits</i>	1	0

CPI : Note sur le capital

Capital au 31-12-2010	
* Montant	6 923 200
* Nombre de Titres	69 232
* Nombre d'actionnaires	162
Souscription réalisées	
* Montant	3 163 200
* Nombre de titres émis	31 632
Rachats effectués	
* Montant	3 557 400
* Nombre de titres rachetés	35 574
Capital au 31-03-2011	
* Montant	6 529 000
* Nombre de Titres	65 290
* Nombre d'actionnaires	174

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31-12-2010	6 954 572	6 954 572
<i>Souscription de la période</i>	3 163 200	3 163 200
<i>Rachat de la Période</i>	-3 557 400	-3 557 400
Autres Mouvements	-1 034	293 974
<i>Variation de plus ou moins value et frais de négociation</i>	776	776
<i>Régularisation Sommes ND de la période</i>	-1 810	-1 810
<i>Sommes distribuables</i>		295 008
Capital Fin de période au 31-03-2011	6 559 338	6 854 346

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net. Les honoraires de « FINACorp » au 31/03/2011 s'élèvent à 10 023DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV, elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société FINACorp Obligataire SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, la rémunération du dépositaire au 31/03/2011 s'élève à 873 DT. Tout montant facturé en plus est à la charge de la société « FINACorp ».

5- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 0,25% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

5- 4 Prise en charge de FINACorp des charges hors exploitation

La société « FINACorp », prend en charge les charges de gestion suivantes en lieu et place de la FINACorp Obligataire SICAV, tels que :

- La charge de la TCL
- Les dépenses publicitaires et de publication
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu